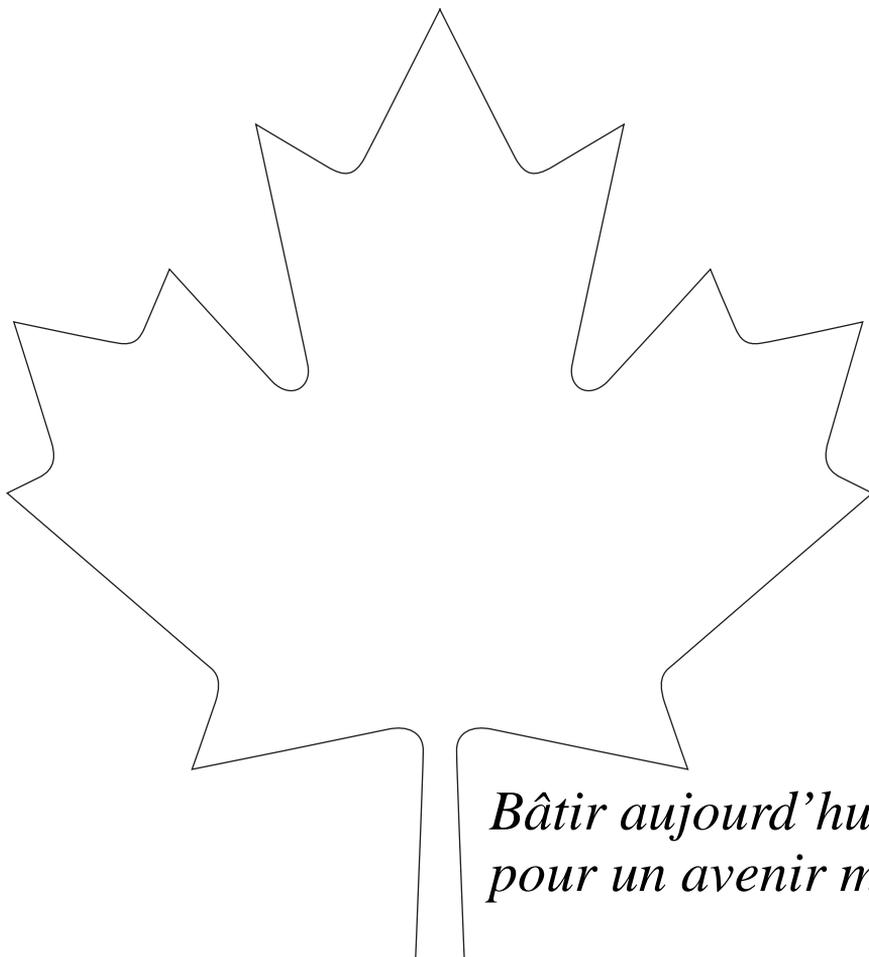


LE DISCOURS DU BUDGET DE 1999



*Bâtir aujourd'hui
pour un avenir meilleur*

Le ministre des Finances
l'honorable Paul Martin, c.p., député

le 16 février 1999



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

Dans la présente publication, les termes du genre masculin
utilisés pour désigner des personnes englobent
à la fois les femmes et les hommes.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (1999)
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire
ces documents doit être adressée à Travaux publics
et Services gouvernementaux Canada.

On peut obtenir des exemplaires en s'adressant au :

Centre de distribution de Finances Canada
300, avenue Laurier Ouest, Ottawa K1A 0G5
Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518

ou dans les librairies participantes.

Également diffusé sur Internet à l'adresse suivante :
<http://www.fin.gc.ca/>

This document is also available in English.

N° de cat. : F1-23/1999-1F
ISBN 0-662-83477-1



Introduction

Monsieur le Président, j'aimerais d'abord remercier, au nom du gouvernement, les membres du Comité permanent des finances et des nombreux comités du caucus pour la qualité de leur travail dans la préparation du présent budget.

Nous tenons également à remercier les très nombreux Canadiens et Canadiennes qui nous ont fait part de leurs points de vue. Il nous incombe à notre tour de respecter le sens civique dont ils ont fait preuve et de concilier leurs judicieux conseils alors que nous cheminons ensemble vers le XXI^e siècle.

Il est un fait incontournable : un budget utilise un vocabulaire bien particulier. On y traite de taux et de ratios, de pourcentages et de décimales, de méthodes comptables et de mesures.

La raison d'être des budgets s'en trouve obscurcie.

Il s'agit d'améliorer la qualité de vie des Canadiens. Il s'agit de hausser leur niveau de vie.

Il s'agit de bâtir aujourd'hui un avenir meilleur. Car, un budget ne se résume pas à des inscriptions dans les livres du gouvernement. Il représente plutôt un chapitre de l'avancement d'un peuple.

Les Canadiens et les Canadiennes comprennent depuis toujours que les excès d'endettement qui ont marqué notre histoire récente ont laissé des séquelles qui ne vont pas disparaître aussi vite que nous pourrions le souhaiter. Ils savent que les changements rapides qui s'opèrent aujourd'hui constituent des défis majeurs et que la mondialisation nous force à nous dépasser. En fait, ils savent depuis longtemps qu'un plan à long terme est nécessaire.

Il y a cinq ans, nous avons mis ce plan en œuvre.

Aujourd'hui, il porte fruit et notre mandat est clair. Il faut bâtir sur les succès des années précédentes. Et dans ce budget, c'est ce que nous faisons.

Ce budget démontre que les finances de la nation n'ont jamais été en meilleur état depuis une génération – et que de nouveaux progrès se trouvent maintenant à notre portée.

Il donne suite à la priorité la plus urgente des Canadiens : le renforcement du système de santé d'aujourd'hui et de demain.

Il dote les Canadiens des outils de la réussite pour le XXI^e siècle.

Et il accorde, pour la première fois depuis des années, un allègement fiscal à tous les contribuables, et ce, sans faire appel à l'emprunt.

Favoriser la croissance économique

Monsieur le Président, la dernière année se caractérise par un incroyable climat d'incertitude économique, une instabilité qui démontre que, de nos jours, nul pays ne peut se mettre pleinement à l'abri des bouleversements internationaux.

Mais l'année dernière a aussi démontré que les mesures prises par le Canada pour améliorer sa situation financière et son économie portent fruit.

Il ne fait aucun doute que nous avons ressenti les effets de la tempête. La crise asiatique et ses répercussions ont ralenti notre croissance par rapport au rythme soutenu observé en 1997 et au début de 1998.

L'Ouest canadien, notamment les secteurs de la foresterie, de l'énergie et de l'agriculture, a souffert durement.

Pourtant, il faut aussi reconnaître que, dans l'ensemble, les dégâts sont moins graves qu'ils n'auraient pu l'être – et qu'ils ne l'auraient été voici quelques années à peine.

Par exemple, la création d'emplois, la plupart à temps plein et dans le secteur privé, a été très dynamique. Plus de 450 000 emplois ont été créés l'an dernier, ce qui est supérieur au résultat déjà impressionnant de l'année précédente. Aucun autre pays du G-7, même pas les États-Unis, n'affiche un pareil résultat.

Cette forte croissance de l'emploi se poursuit en 1999, avec la création de 87 000 emplois en janvier seulement. Le taux de chômage s'en trouve ainsi diminué à 7,8 %. Quoiqu'il soit encore trop élevé, c'est le taux le plus bas en presque neuf ans.

Les perspectives d'emploi pour les jeunes sont nettement encourageantes. Au cours des 12 derniers mois, l'emploi chez les jeunes a progressé de 10 % – plus de 200 000 emplois – le meilleur résultat en 25 ans.

En termes de croissance économique, le FMI et l'OCDE prévoient que le Canada sera parmi les chefs de file du G-7 cette année.

Cela ne veut pas dire que la situation soit sans risques. Des risques, il y en a.

La communauté internationale est loin de disposer du genre d'architecture qui permettra d'éviter ou de minimiser les crises économiques futures. Nous avons peut-être un marché mondial, mais nous n'avons pas de cadre mondial lui permettant de fonctionner vraiment pour le bien général. En ce qui concerne le Canada, la mise en place de ce cadre est prioritaire.

Chez nous, une priorité s'impose également. Il s'agit de fournir aux Canadiens les outils nécessaires au succès, dans un monde incertain.

Monsieur le Président, alors que nous poursuivons la mise en œuvre de notre plan, il importe d'en réitérer les principes, ainsi que les valeurs que nous cherchons à préserver et à renforcer.

Premièrement, le gouvernement a peut-être éliminé son déficit, mais il ne doit jamais renoncer à la frugalité.

Il n'y aura pas de répétition des dépenses inconsidérées de l'argent des autres.

Nous devons gouverner – et nous le ferons – comme si chaque dollar comptait, parce que chaque dollar compte.

Le présent budget démontre que les dépenses de programmes, en pourcentage de l'économie, diminueront de 12,6 % cette année à 12 % d'ici à 2000-2001 – le niveau le plus faible en 50 ans.

Deuxièmement, nous ne devons jamais perdre de vue le besoin d'une approche équilibrée.

La prospérité d'une société passe par une action diversifiée. Nous devons reconnaître que la réussite dans un domaine nécessite une intervention sur plusieurs fronts.

Troisièmement, Nous ne devons jamais hésiter lorsqu'il est temps de faire des choix. Un gouvernement qui poursuit trop d'objectifs est un gouvernement qui n'a pas de priorités.

C'est pourquoi les soins de santé, le savoir et l'innovation par exemple, interviennent pour les trois quarts des nouvelles dépenses annoncées dans le budget de cette année et dans celui de l'an dernier, les deux premiers d'une nouvelle ère d'équilibre des comptes.

Quatrièmement, nous devons mettre de côté l'idée selon laquelle faire cavalier seul est une épreuve de force. Ce n'est pas le cas. De nos jours, la force réside dans le partenariat. Les Canadiens sont en droit de voir leurs gouvernements travailler dans la concertation.

C'est dans ce contexte que se situe l'importance de l'entente-cadre sur l'union sociale signée récemment par le premier ministre et les premiers ministres provinciaux.

Cinquièmement, nous devons nous concentrer sur l'action à long terme. Certains des problèmes les plus épineux du passé sont survenus lorsque les gouvernements ont cédé à des pressions à court terme qui les ont écartés de leur route. Si nous voulons maintenir le cap, nous devons toujours garder un œil sur l'horizon.

Enfin, et ce qui est le plus important, nous devons toujours être équitables. Car si, en bout de ligne, nous constatons que la situation financière du Canada s'est améliorée, mais que la vie des Canadiens s'est détériorée, nous aurons alors échoué.

Le devoir d'un bon gouvernement n'est pas de privilégier l'élite. Il doit plutôt offrir des possibilités à tous.

Poursuivre une saine gestion financière

Monsieur le Président, pour le Canada, l'ère du financement déficitaire est révolue.

Au cours du dernier exercice, le gouvernement fédéral a enregistré son premier excédent financier en 28 ans.

Monsieur le Président, pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars, il est clair que nous aurons à nouveau des états financiers équilibrés, ou mieux encore.

Ce sera la première fois, en près d'un demi-siècle, que le gouvernement fédéral aura enregistré deux budgets équilibrés ou excédentaires consécutifs.

De plus, ce budget confirme que nous allons équilibrer, ou mieux, les comptes l'année prochaine, et nous annonçons aujourd'hui que nous ferons de même en 2000-2001.

Cela signifie quatre budgets équilibrés ou excédentaires consécutifs. Ce n'est que la troisième fois qu'une telle chose se produit depuis la Confédération.

Encore plus important, notre pays fera son entrée dans le nouveau millénaire, ayant cessé de transmettre aux générations futures l'héritage d'une dette sans cesse croissante.

Pendant plus d'une génération, le ratio de la dette au PIB du Canada pas cessé d'augmenter. Toutefois, il y a deux ans, sous l'effet de nos mesures contre le déficit et de la croissance de notre économie, il a finalement commencé à reculer, et ce, de façon marquée.

Au Canada, l'an dernier, le ratio de la dette au PIB a affiché sa plus forte chute ponctuelle en plus de 40 ans, ayant reculé de 70,3 % à 66,9 %.

Cette année et l'année prochaine, nous prévoyons qu'il diminuera encore avant de tomber sous la barre des 62 % d'ici 2000-2001.

À plus long terme encore, nous nous engageons à mettre le ratio d'endettement sur une pente descendante soutenue, année après année.

Tout cela peut paraître obscur et ressembler à des élucubrations statistiques d'économistes – ou de ministres des Finances – qui n'ont rien à voir avec les préoccupations quotidiennes des Canadiens et des Canadiennes.

Mais rien n'est plus faux.

Car ce sont eux qui paient le prix lorsque le gouvernement doit consacrer une telle portion de chaque dollar de recettes fiscales uniquement pour payer l'intérêt sur la dette nationale, et qu'il ne peut répondre à leurs besoins.

Il y a trois ans, lorsque le ratio de la dette au PIB était à son niveau le plus élevé, 36 cents sur chaque dollar de recettes – soit plus du tiers – servaient à payer l'intérêt sur la dette.

Cet argent, les Canadiens ne pouvaient l'utiliser pour bâtir leur avenir parce que leurs gouvernements étaient trop occupés à payer le passé.

L'an dernier, alors que le ratio d'endettement diminuait, la part de chaque dollar de recettes affectée au service de la dette a également reculé pour s'établir à 27 cents.

Cela se traduit par l'amorce d'une nouvelle marge de manœuvre, d'une nouvelle liberté d'action pour renforcer notre système de soins de santé, pour fournir l'allégement fiscal dont les Canadiens ont besoin, pour lutter contre la pauvreté chez les enfants, pour protéger l'environnement et pour investir dans une économie plus productive.

Bref, l'assainissement des finances publiques engendre une énergie nouvelle pour bâtir aujourd'hui un avenir meilleur.

Mais cela signifie aussi que nous ne pouvons arrêter notre lutte à l'endettement maintenant. En effet, le problème est très grave lorsque le principal poste de dépenses du gouvernement fédéral est le règlement de l'intérêt sur la dette – plus de 41 milliards de dollars cette année seulement. Pour mettre ce chiffre en perspective, disons que c'est presque le double de ce que nous consacrons au deuxième plus important poste de dépenses, les pensions des aînés du Canada.

Par conséquent, le Plan de remboursement de la dette que nous avons annoncé dans le budget de l'an dernier demeurera en place.

Premièrement, comme nous l'avons fait encore aujourd'hui, nous présenterons des plans financiers sur deux ans fondés sur des hypothèses économiques prudentes.

Deuxièmement, nous continuerons d'intégrer à nos plans financiers une réserve pour éventualités – une protection contre l'imprévu.

Troisièmement, si la réserve pour éventualités n'est pas requise, elle continuera d'être affectée directement au remboursement de la dette.

Monsieur le Président, grâce à ce plan, les Canadiens ont non seulement remporté une victoire financière remarquable à l'échelle nationale, ils ont également remporté une victoire remarquable à l'échelle internationale.

La méthode comptable que le Canada utilise pour calculer le remboursement de sa dette est considérée comme l'une des plus rigoureuses au monde.

Plusieurs autres grands pays ne mesurent que la dette contractée sur les marchés.

Sur cette base, l'an dernier, nous avons remboursé une tranche de 9,6 milliards de dollars de la dette détenue sur les marchés. Cette année, nous prévoyons le remboursement d'un montant similaire, pour un total de près de 20 milliards de dollars en deux ans à peine.

Nous sommes parmi les rares pays du monde qui remboursent leur dette.

Monsieur le Président, faut-il en conclure que tous les défis sont relevés? La réponse est NON! Le déficit a peut-être été éliminé, mais notre ratio d'endettement demeure le deuxième plus élevé des pays du G-7.

En outre, la crise asiatique demeure actuelle, et les événements survenus au Brésil soulignent la fragilité de la reprise économique mondiale. Nous affrontons la tempête beaucoup mieux que la plupart des autres pays. Toutefois, les économistes canadiens ont réduit de façon appréciable leurs projections de croissance des revenus nominaux par rapport à ce qu'elles étaient à la même époque l'an dernier.

Malgré cela, tandis que nous étions à préparer ce budget, certains soutenaient que nous aurions dû prendre le risque d'un optimisme débridé – que nous aurions dû dépenser davantage et réduire encore plus les impôts. En d'autres mots, à leur avis, il était temps de renoncer à gérer les finances de l'État avec prudence et de revenir aux habitudes du passé.

À ceux qui sont de cet avis, voici notre réponse.

Nous avons toujours cru que nos chances de réussite ne devaient pas être à la merci du hasard.

S'il est une raison pour laquelle nous aurons un budget équilibré, ou mieux, au cours de chacun des deux prochains exercices, s'il est une raison pour laquelle nous ne sommes pas de nouveau déficitaires malgré des bouleversements économiques mondiaux d'une ampleur imprévisible il y a à peine un an, c'est parce que nous avons abordé, dès le départ, notre situation financière avec prudence.

De plus, notre approche prudente nous a également permis de disposer des ressources nécessaires pour affronter d'autres imprévus, tout en préservant notre santé financière.

Ainsi, en 1996 et en 1997, nous avons pu aider les victimes des inondations du Saguenay et de la rivière Rouge.

En 1998, nous avons pu répondre à la crise du verglas.

Cette année, nous avons pu porter assistance aux agriculteurs canadiens en difficulté.

Alors, à ceux qui croient que nous pouvons jouer à la roulette russe avec les finances du pays, nous disons non! Nous n'allons pas gâcher la chance d'un avenir meilleur qui s'offre aux Canadiens et aux Canadiennes.

Monsieur le Président, voilà pour les finances de l'État.

Or, tout reste encore à dire quant à l'avenir de notre pays.

Comblent les besoins des gens ne se limitent pas à la tenue de livres.

Une nation n'est pas une entreprise.

Les marchés font bien des choses, et ils le font bien.

Mais il y a aussi bien des choses qu'ils ne peuvent pas faire.

Les marchés ne peuvent pas nous offrir, à tous, des soins de qualité lorsque nous sommes malades.

Ils ne peuvent pas empêcher l'écart entre les riches et les pauvres de devenir un fossé infranchissable.

Ils ne peuvent régler la situation des sans-abri et la violence faite aux femmes.

Comme il se doit, les marchés s'occupent de biens et de services. Cependant, ils ne peuvent pas s'occuper du bien commun. C'est donc à nous de le faire.

Il n'est pas question de nous contenter d'accumuler les surplus ou de rembourser la dette. Nous ne sommes pas là uniquement pour dégager de meilleurs résultats financiers. Nous voulons bâtir une nation plus forte.

C'est pourquoi, entre autres, nous avons augmenté de 50 % le budget de la Stratégie emploi-jeunesse, qui aide déjà plus de 100 000 jeunes par année à acquérir une précieuse expérience de travail.

C'est pourquoi nous donnons suite à notre engagement de mettre en œuvre le plan d'action du Canada, « Rassembler nos forces », pour et avec les Autochtones.

C'est pourquoi nous allouons de nouvelles ressources à l'aide au développement international et pourquoi également nous assumons un rôle de direction au sein de la collectivité internationale afin de nous attaquer au problème de la dette écrasante des pays en développement.

C'est pourquoi nous consacrons d'importantes ressources supplémentaires à la justice pour les jeunes, afin de remplacer la *Loi sur les jeunes contrevenants*, de mettre le public à l'abri des criminels les plus violents et de lancer de nouveaux programmes communautaires pour aider d'autres délinquants à changer de comportement.

C'est pourquoi nous améliorons les indemnités et les autres avantages des femmes et des hommes des Forces armées, qui mettent leur vie en péril chaque jour dans le monde et qui se sont dévoués sans compter, ici même au pays, pour aider leurs concitoyens à composer avec plus d'un désastre naturel.

Et c'est pourquoi, dans ce budget, nous faisons de l'amélioration des soins de santé notre plus importante dépense depuis notre arrivée au pouvoir.

Améliorer les soins de santé pour les Canadiens

Monsieur le Président, au fil des décennies, les Canadiens ont pris des décisions qui ont marqué leur histoire.

Il s'agissait de décisions qui allaient bien au-delà d'un quelconque programme gouvernemental. Il s'agissait de décisions qui avaient trait au pays que nous rêvions de bâtir. Il s'agissait de décisions qui ont donné naissance à l'assurance-santé.

Aujourd'hui, il nous faut prendre les mesures qui s'imposent pour protéger ce précieux héritage, pour soutenir et renforcer notre système de soins de santé, aujourd'hui et pour demain.

Les Canadiens n'ont pas besoin d'être convaincus de la priorité des soins de santé.

Les Canadiens et les Canadiennes sont préoccupés des urgences bondées, du manque de personnel dans les services hospitaliers et des listes d'attente pour les examens et les traitements.

Ils s'inquiètent du coût des services ou des médicaments qui ne sont pas assurés.

Il faut s'attaquer aux pressions et aux problèmes à court terme du système. D'un même élan, il faut aussi se préparer pour les défis à plus long terme.

Le ministre de la Santé a eu raison quand il a dit :

« Ce que nous devons viser, à mon avis, c'est un système dans le véritable sens du terme, qui assure les bons soins par le bon praticien, au bon moment et au bon endroit, à un coût raisonnable ».

C'est pourquoi, avant même d'éliminer le déficit, notre premier investissement majeur a été de relever le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, dont le plancher annuel est passé de 11 à 12,5 milliards de dollars.

Le budget étant équilibré, nous pouvons maintenant faire davantage. Comme le premier ministre l'a dit le mois dernier en réponse à une lettre des premiers ministres,

« nos efforts pour renforcer le partenariat dans le domaine de la santé et, plus globalement, pour créer un partenariat de l'union sociale, en plus de l'augmentation du financement, convaincront les Canadiens que les gouvernements travaillent de concert pour répondre à leurs besoins en matière de santé et autres besoins sociaux ».

Monsieur le Président, nous annonçons aujourd'hui une augmentation significative des transferts aux provinces à l'appui des soins de santé, ainsi qu'un certain nombre d'initiatives du domaine de la santé, dans lesquelles le gouvernement fédéral a un rôle à jouer.

Au cours des cinq prochaines années, nous allons investir un montant additionnel de 11,5 milliards de dollars dans le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux.

Les provinces recevront des crédits supplémentaires de 2 milliards de dollars la première année, et autant l'année suivante.

Enfin, la troisième année, les crédits supplémentaires seront de nouveau augmentés pour atteindre 2,5 milliards de dollars, et ils demeureront à ce niveau plus élevé la quatrième et la cinquième année.

Cela signifie que les transferts en espèces en vertu du Transfert canadien passeront de 12,5 milliards de dollars à l'heure actuelle à 15 milliards de dollars en trois ans, soit d'ici 2001-2002.

Cela fera en sorte de ramener le volet santé du Transfert canadien au niveau où il était avant la période de restrictions du milieu des années 1990.

De surcroît, les provinces bénéficieront de flexibilité pour déterminer l'échéancier au cours duquel elles pourront recevoir ces sommes additionnelles pendant les trois premières années, afin de leur permettre de mieux répondre aux besoins particuliers de leurs concitoyens en matière de santé.

Monsieur le Président, les 11,5 milliards de dollars en crédits supplémentaires, combinés à la valeur des transferts de points d'impôt, qui augmentera également au cours de cette période, signifient que le total des transferts en vertu du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux atteindra un nouveau sommet en 2001-2002.

Il s'agit d'un investissement substantiel, mais il n'est pas question de nous arrêter là. À mesure que notre marge de manœuvre financière augmentera au fil des ans, les soins de santé demeureront nettement du nombre des domaines clés d'intervention.

Monsieur le Président, en plus d'accorder les nouveaux crédits que je viens d'annoncer, nous avons collaboré avec les provinces et les territoires enfin de renouveler pour cinq ans, de façon plus équitable, tous les grands mécanismes financiers.

Monsieur le Président, nous renouvelons et renforçons le Programme de péréquation.

C'est un programme qui reflète la solidarité canadienne. Il permet aux provinces moins prospères de disposer des ressources dont elles ont besoin pour offrir à leur population des services publics comparables, y compris dans le domaine de la santé.

C'est pourquoi la péréquation est l'un des rares programmes qui a été épargné alors que presque tous les autres programmes étaient réduits en vue d'éliminer le déficit.

Il y a deux semaines, un projet de loi a été déposé afin de renouveler et d'améliorer ce programme.

Au cours des cinq prochaines années, on prévoit que les paiements de péréquation vont totaliser plus de 50 milliards de dollars, soit une augmentation considérable par rapport à ce que les provinces ont reçu pendant les cinq dernières années – c'est-à-dire 5 milliards de dollars additionnels.

En plus, d'après les estimations officielles du dernier budget, nous aurions dû verser 8,5 milliards de dollars en péréquation, cette année.

Or, en raison des données les plus récentes, c'est maintenant 10,7 milliards de dollars qui seront versés cette année, soit 2,2 milliards de dollars de plus que prévu dans le budget de 1998.

Et l'année prochaine, les paiements de péréquation seront de 600 millions de dollars supérieurs à ce que nous avons prévu.

En résumé, plus d'argent sera disponible au pays pour les services publics, y compris la santé, grâce à un Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et à une péréquation enrichis.

Ainsi, d'ici la fin du prochain exercice, en mars 2000, et à la suite de la hausse des paiements au titre du Transfert canadien et de la péréquation, des crédits additionnels de 4,2 milliards de dollars seront mis à la disposition des provinces.

Monsieur le Président, le dynamisme constant du Programme de péréquation dépend du désir des Canadiens de partager la prospérité du pays. Cela suppose que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes soient traités équitablement, sur un pied d'égalité.

En 1990, le gouvernement précédent avait limité la progression des transferts à l'Ontario, à l'Alberta et à la Colombie-Britannique, au titre de l'aide sociale et des services sociaux. Cela signifie que les habitants de ces provinces n'ont pas reçu autant, par habitant, que les habitants des autres provinces, en vertu du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux.

Nous nous sommes attaqués à cette disparité en 1996. Nous avons adopté une loi pour réduire de moitié, sur quatre ans, l'écart entre les montants versés par habitant dans le cadre du Transfert canadien.

Aujourd'hui, nous allons beaucoup plus loin, et beaucoup plus rapidement.

Nous annonçons le rétablissement intégral de versements égaux par habitant pour toutes les provinces, et ce, en trois ans.

Monsieur le Président, les décisions que nous annonçons aujourd'hui sont toutefois loin d'être une question de sous.

Ces décisions procèdent d'un choix déterminant que les Canadiens ont fait sur le genre de société dans laquelle ils veulent vivre.

En fait, certains disent que la réponse au défi que représentent les soins de santé est toute simple. Éliminez l'accès universel. Faites en sorte que la richesse, et non l'état de santé, détermine l'accès aux soins de qualité.

Eh bien à ceux-là je réponds : jamais!

S'il est une chose qui doit toujours être claire, c'est que nos décisions dépendent de la situation de tous et non de celle de quelques-uns. Pour tous les Canadiens, cela signifie qu'une bonne santé ne doit jamais passer par la richesse.

Notre système de soins de santé ignore les revenus pour se concentrer sur les besoins. Cette caractéristique doit se perpétuer, et elle le fera.

Monsieur le Président, permettez-moi de citer le ministre de la Santé :

« Le Canada dépense annuellement 80 milliards de dollars au chapitre des soins de santé. Il est étonnant de constater le peu que nous savons sur les services que nous recevons en échange ».

Les Canadiens ont le droit de savoir comment le budget des soins de santé est dépensé. Ils ont le droit de savoir si la qualité de leur système s'améliore.

Les fournisseurs de soins de santé ont besoin des meilleurs renseignements possible pour fournir des soins de qualité à leurs patients.

De leur côté, les gouvernements ont besoin de savoir ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas – et pourquoi.

Nous annonçons dans ce budget quatre initiatives clés qui vont nettement améliorer l'information dont disposent les Canadiens en matière de santé.

Ces initiatives découlent de l'entente sur la santé et de l'entente-cadre sur l'union sociale, et seront mises en œuvre conformément aux deux.

Premièrement, nous procédons à un investissement qui permettra de mettre à la disposition des Canadiens de précieux rapports d'étape annuels. Un fera le point sur leur état de santé. Un autre étudiera le système de santé lui-même, en ce qui touche notamment les listes d'attente, les traitements les plus efficaces et l'utilisation optimale des ressources.

Deuxièmement, le budget prévoit des fonds pour la construction d'un Réseau national de surveillance de la santé.

Le réseau permettra de déceler les foyers de maladies graves – qu'il s'agisse de salmonellose, de grippe ou de maladies tropicales – afin que des mesures de prévention puissent être prises pour en gérer et en minimiser l'impact.

Troisièmement, le Réseau canadien de la santé sera lancé sur Internet. Les Canadiennes et les Canadiens de toutes les régions auront directement accès à des renseignements objectifs, fiables et à jour sur toute question touchant la santé, depuis la nutrition jusqu'au diabète, en passant par le cancer du sein et la maladie d'Alzheimer.

Quatrièmement, le budget prévoit des fonds pour une importante initiative qui permettra d'appliquer la technologie de l'information de pointe à la prestation des services de santé. Par exemple, « télésanté », un système prometteur pour aider les médecins et le personnel infirmier dans les régions rurales et isolées à communiquer avec les meilleurs spécialistes au pays.

Monsieur le Président, les Canadiens qui demeurent dans les régions éloignées et rurales font face à des problèmes uniques. Des innovations dans le domaine des services communautaires sont élaborées, afin de répondre à leurs besoins. Le présent budget versera 50 millions de dollars pendant les trois prochaines années pour continuer à élaborer, avec les provinces, des stratégies prometteuses pour les soins de santé dans les collectivités et en milieu rural.

Monsieur le Président, nous avons tendance à insister, comme il se doit, sur le système de santé, c'est-à-dire sur la prestation des soins et sur la guérison des malades. Il convient cependant de se demander si nous en faisons assez pour la prévention. On l'a déjà dit, la santé va bien au-delà des soins.

Ce budget prévoit plus de 287 millions de dollars sur trois ans en grande partie pour des initiatives de prévention des maladies.

Par exemple, le Programme canadien de nutrition prénatale vise à améliorer la santé des femmes qui sont à risque, afin que leurs bébés naissent en santé. Les grossesses à risque, à cause de l'abus d'alcool ou de drogues, de la violence familiale ou d'autres facteurs, peuvent avoir des répercussions graves sur les possibilités de développement des enfants.

Nous annonçons aujourd'hui des crédits supplémentaires pour ce programme au cours des trois prochaines années, afin qu'il puisse atteindre la majorité des femmes qui sont à risque.

Monsieur le Président, un environnement sain, de l'eau propre et une nourriture salubre sont essentiels à notre santé et à notre bien-être.

Nous savons que les programmes actuels de contrôle des substances toxiques sont loin d'être adéquats. Le présent budget fournit à Environnement Canada les ressources dont il a besoin pour s'attaquer à ce problème.

Il consacre également des ressources additionnelles pour garantir la salubrité des aliments.

Les cas de diabète, une maladie chronique affectant bon nombre de Canadiens, sont trois fois plus fréquents chez les Autochtones. Le présent budget consacre des ressources importantes pour corriger cette situation.

De plus, les services de santé aux Premières nations seront également améliorés grâce à des fonds distincts de 190 millions de dollars pour les trois prochaines années.

Monsieur le Président, la recherche est au cœur d'un système de soins de qualité.

L'amélioration des travaux de recherche procède du souci d'une meilleure santé pour les Canadiens et les Canadiennes. Elle procède de l'espoir que, grâce à l'amélioration des soins et des traitements – la prévention, certes, et, espérons-le, la guérison – une mère puisse surmonter l'épreuve du cancer du sein, un grand-père n'ait pas à craindre de perdre la mémoire de façon permanente, et un fils ou une fille puisse voir son système nerveux se régénérer après une blessure ou un accident grave.

Pour le XXI^e siècle, les Canadiens doivent pouvoir compter sur les meilleurs travaux de recherche médicale possible. En effet, si nous voulons améliorer ce qui est déjà l'un des meilleurs systèmes de santé au monde, nous devons également être un chef de file en recherche.

Une solide infrastructure de recherche est d'abord nécessaire. C'est pourquoi nous avons annoncé, en 1997, la mise sur pied de la Fondation canadienne pour l'innovation, qui a pour but de moderniser l'équipement et les installations nécessaires au développement et à l'essai de nouvelles idées.

D'ailleurs, des projets prometteurs appuyés par la Fondation sont déjà en cours. Ainsi, à l'Université du Manitoba, des chercheurs s'efforcent de réduire le taux de rejet des greffes du rein, qui est de 30 % à l'heure actuelle.

Des chercheurs de l'Université Carleton et de l'Hôpital général de Kingston travaillent au perfectionnement des appareils d'imagerie à résonance magnétique afin d'être en mesure de déceler les cancers du sein à un stade encore plus précoce.

En deux ans à peine, la Fondation est en voie de devenir un intervenant clé de la recherche en santé au Canada. Près de 45 % des subventions en 1998 sont allées à l'infrastructure de recherche en santé dans les hôpitaux et les universités.

Comme nous le verrons plus loin dans ce budget, son financement sera accru.

Monsieur le Président, le personnel infirmier a largement fait les frais de l'évolution du système de soins de santé. Infirmières et infirmiers doivent composer avec un stress énorme. Certains prévoient une importante pénurie d'ici les prochaines années. Il est toutefois impossible d'imaginer, dans l'avenir, un système de soins de qualité qui n'attribuerait pas un rôle beaucoup plus important au personnel infirmier, que ce soit dans les collectivités, les cliniques, les hôpitaux ou à domicile.

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada nous a proposé de créer un fonds de recherche de 25 millions de dollars afin de revaloriser le rôle directeur que le personnel infirmier mérite de jouer dans le système de santé d'aujourd'hui et de demain.

C'est ce que fait le présent budget.

Monsieur le Président, la recherche moderne en santé a grandement évolué. Elle englobe maintenant une vaste gamme de disciplines, depuis la génétique jusqu'à la nutrition, en passant par la microélectronique et les facteurs économiques et sociaux déterminants de la santé, chacun pouvant contribuer largement aux autres. Ainsi, depuis un an, les chercheurs canadiens en santé se sont regroupés derrière le président du Conseil de recherches médicales, le docteur Henry Friesen, pour mettre au point une démarche prometteuse.

Ils ont proposé de créer les Instituts canadiens de recherche en santé.

Grâce à des réseaux, les instituts mobiliseraient les plus éminents chercheurs – où qu'ils soient au Canada – dans des domaines comme le vieillissement de la population, l'arthrite, la santé des femmes, le cancer, les maladies du cœur, la santé des enfants.

Ces instituts seraient en fait des réseaux regroupant les scientifiques de toutes les disciplines de la recherche en matière de santé, depuis la recherche fondamentale jusqu'à la recherche clinique.

Les instituts pourraient capitaliser sur les points forts du Canada : le dévouement de nos experts en recherches biomédicales, le travail d'avant-garde de nos chercheurs en sciences sociales, la grande qualité de nos installations de recherche et l'excellence de notre système national de soins de santé.

Ils transformeraient ces points forts en un tout plus cohérent et plus solide.

Jusqu'ici, on a rarement fait appel à des chercheurs pour qu'ils trouvent, ensemble, des solutions à ce qui menace la santé à l'échelle nationale. Les instituts permettront de relier de façon plus productive les disciplines et spécialités variées de notre capacité de recherche aux principaux problèmes de santé auxquels le pays est confronté.

De plus, les instituts renforcent la capacité du Canada de devenir un chef de file dans le champ des découvertes qui touchent à toutes les spécialités médicales. On pourrait ainsi commencer à stopper l'exode de ceux et celles qui cherchent des possibilités plus intéressantes à l'étranger. Au lieu de s'en remettre à des découvertes importées, le Canada pourrait saisir de nouveaux avantages économiques – c'est-à-dire de nouveaux emplois – s'il commercialisait lui-même ces découvertes à l'échelle mondiale.

Nous sommes donc disposés à consacrer 65 millions de dollars en 2000-2001 pour appuyer la mise sur pied des nouveaux Instituts canadiens de recherche en santé, et à porter ce montant à 175 millions de dollars l'année suivante.

De plus, 35 millions de dollars sont consacrés, en 1998-1999, à la Fondation canadienne pour la recherche en services de santé afin d'appuyer sa participation aux instituts.

Pour accroître dans l'immédiat l'aide à la recherche de pointe en santé, et pour faire la transition, nous annonçons également l'ajout de 50 millions de dollars au cours de chacune des

trois prochaines années aux budgets des trois conseils subventionnaires, du Conseil national de recherches du Canada et de Santé Canada.

L'augmentation du financement des organismes actuels de recherche fédérale et les fonds versés aux Instituts canadiens de recherche en santé mettront 225 millions de dollars en nouvelles ressources à la disposition des instituts de recherche d'ici 2001-2002.

Toutes les mesures que je viens d'annoncer vont augmenter les crédits alloués à la recherche sur la santé de 550 millions de dollars pour le reste du présent exercice et au cours des trois exercices suivants.

Monsieur le Président, permettez-moi de dresser le bilan des ressources qui seront consacrées aux soins de santé dans le cadre de ce budget. Au cours des cinq prochaines années, les provinces recevront 11,5 milliards de dollars de plus en espèces pour les soins de santé dans le cadre du Transfert canadien.

De cette somme, 6,5 milliards de dollars seront mis à leur disposition pendant les trois prochaines années. Au cours de cette même période, 1,4 milliard de dollars seront investis dans la recherche en santé et dans d'autres mécanismes grâce auxquels le gouvernement du Canada contribue à notre système de santé. Cela signifie donc que près de 8 milliards de dollars d'argent neuf seront dépensés pendant les trois prochaines années pour les soins de santé. Il s'agit du plus important investissement que nous n'ayons jamais effectué, et c'est en santé que nous le faisons.

Préparer les Canadiens à réussir au XXI^e siècle :
savoir, compétences et innovation

Monsieur le Président, le principal défi économique que nous devons relever consiste à compléter la mise en place du cadre nécessaire à une économie plus forte, une économie où les revenus progressent, où l'emploi continue d'augmenter, où le niveau et la qualité de vie des Canadiens s'améliorent.

Comme le premier ministre l'a dit : « toute stratégie visant à rehausser le niveau de vie de l'ensemble des Canadiens passe forcément par le même défi incontournable : celui d'améliorer la productivité à long terme du Canada ».

Monsieur le Président, une productivité améliorée signifie une chose : le meilleur moyen de rassembler les ressources humaines, naturelles et financières. Elle signifie des revenus plus élevés, de meilleurs emplois et une meilleure qualité de vie pour tous les Canadiens.

En fait, l'essentiel du défi économique qui se présente à nous se résume en deux mots : savoir et innovation. Ce sont là les nouvelles matières premières, les nouvelles ressources naturelles de l'économie du XXI^e siècle.

C'est cela qui permet à un pays de foncer, toutes voiles dehors, de par le vaste monde lorsque la mer est calme, et d'affronter les tempêtes en toute sécurité. L'innovation et le savoir sont les deux faces d'une seule et même pièce de monnaie, la monnaie forte de l'avenir et la source d'une croissance durable.

L'éducation est d'une importance critique, car elle fournit aux Canadiens les compétences, les aptitudes et l'attitude qui leur permettront de saisir les nouvelles possibilités que leur offre l'avenir.

C'est la raison pour laquelle, dans ce budget, nous avons investi autant dans l'aide accordée à ceux et à celles qui poursuivent des recherches dans le cadre d'études supérieures.

Toutefois, nous destinons ce savoir et ces compétences non pas à quelques-uns, mais à tous.

C'est pourquoi, dans le budget de 1998, nous avons lancé la Stratégie canadienne pour l'égalité des chances, un programme en sept volets conçu pour améliorer l'accès aux compétences, à la formation et aux études supérieures.

Permettez-moi de décrire simplement les résultats de l'une de ces initiatives depuis son lancement, il y a un an. Je veux parler de la Subvention canadienne pour l'épargne-études, en vertu de laquelle le gouvernement fédéral verse une contribution en espèces directement dans les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), que nous avons mise sur pied pour aider les familles à épargner en prévision de l'avenir de leurs enfants.

C'est un programme qui a connu un énorme succès dès sa première année.

Au cours des 25 années écoulées entre sa création, en 1972, et la fin de 1997, les familles y ont accumulé un montant net de 2,5 milliards de dollars. En 1998 seulement, grâce à la Subvention canadienne pour l'épargne-études, ce total est passé à 4 milliards de dollars.

Et ce n'est qu'un début. Les REEE deviennent maintenant aussi essentiels à l'épargne-études que les REER le sont à l'épargne-retraite.

Ces investissements, ainsi que d'autres mesures des budgets de cette année et de l'an passé, sont ancrés dans une prémisse des plus claires : tous les Canadiens désireux d'apprendre devraient avoir l'occasion de le faire.

Alors même que nous travaillons à élaborer cette possibilité, nous devons reconnaître que le défi du Canada se pose bien avant l'âge scolaire. Nos enfants n'exploiteront les occasions d'apprendre que si nous les dotons, dès leur tout jeune âge, de la capacité d'apprendre. C'est pourquoi, dans les budgets précédents, nous avons renforcé le Programme d'action communautaire pour les enfants, c'est pourquoi nous investissons dans l'Initiative d'aide préscolaire aux Autochtones, et c'est pourquoi, dans ce budget, nous avons élargi le programme de nutrition prénatale et, comme nous le verrons plus loin, nous allons majorer la Prestation fiscale canadienne pour les enfants des familles à revenu faible et moyen. À l'avenir, nous devons renforcer davantage encore ces initiatives.

Un peu plus tôt, Monsieur le Président, nous avons dit que le savoir et l'innovation constituaient les deux faces d'une même pièce de monnaie. Nous avons examiné la première de ces faces, passons maintenant à la deuxième.

Du laboratoire à l'usine, de la ferme à la forêt, l'innovation est le moteur de la création d'emplois.

Depuis plusieurs années, nous établissons un nouveau cadre d'innovation – une stratégie que nous mettons en œuvre étape par étape à chacun de nos budgets.

Cette stratégie comporte trois volets : la création du savoir, la diffusion et le partage du savoir et, afin de mettre les idées sur le marché, l'application et la commercialisation du savoir. Ce budget prévoit des mesures additionnelles dans chacun de ces domaines.

La création du savoir

Monsieur le Président, en ce qui a trait à la création du savoir, les découvertes ne surviennent pas spontanément. Elles requièrent des investissements soutenus.

Comme je l'ai déjà dit, la Fondation canadienne pour l'innovation a été créée en 1997 et dotée d'un budget de 800 millions de dollars afin de financer une infrastructure nouvelle et moderne de recherche pour nos universités, collèges, hôpitaux de recherche et établissements de recherche à but non lucratif.

Compte tenu du succès évident remporté par la Fondation canadienne pour l'innovation et du rôle crucial qu'elle joue maintenant, nous lui accordons 200 millions de dollars de plus dans le cadre du présent budget.

Grâce au partenariat, l'investissement fédéral dans la Fondation permettra d'injecter au total 2,5 milliards de dollars dans des installations et de l'équipement de première classe nécessaires pour susciter des découvertes d'importance, découvertes qui, à terme, ouvriront la porte à d'intéressantes perspectives commerciales et à des emplois.

Monsieur le Président, la recherche et l'accès au savoir sont complémentaires. Par conséquent, pour renforcer les crédits supplémentaires annoncés dans le budget de l'an dernier, les conseils subventionnaires gouvernementaux et le Conseil national de recherches du Canada recevront plus de 120 millions de dollars, en plus des ressources annoncées pour la recherche en santé pour le reste du présent exercice et au cours des trois exercices suivants.

Enfin, nombreux sont ceux qui croient que le Canada est en mesure de devenir un chef de file mondial de la biotechnologie, une des technologies de pointe dont la croissance est la plus forte.

C'est un domaine qui offre un énorme potentiel d'application en agriculture, en foresterie, en médecine et dans l'industrie.

Nous nous engageons donc à verser une aide additionnelle de 55 millions de dollars, pendant les trois prochaines années, aux ministères à vocation scientifique pour appuyer la recherche en biotechnologie.

La diffusion du savoir

Monsieur le Président, pour ce qui est de la diffusion et du partage du savoir, nous nous sommes donné comme objectif de faire du Canada le pays le plus branché au monde d'ici l'an prochain.

Grâce au programme Rescol, 16 000 écoles publiques et 3 400 bibliothèques publiques du Canada seront reliées à Internet d'ici le 31 mars de cette année.

Jusqu'à 10 000 collectivités rurales et urbaines seront branchées d'ici deux ans à l'aide du Programme d'accès communautaire.

Sur cette lancée, et suite à l'avis du groupe d'experts créé par le premier ministre l'an dernier, le budget prévoit 60 millions de dollars sur trois ans pour financer des projets de démonstration dans le cadre du programme Collectivités ingénieuses. C'est un programme qui branche grâce aux technologies d'information, des individus, des institutions et des régions entières d'une façon nouvelle et novatrice. Notre but est de lancer au moins un de ces projets dans chaque province, dans le Nord et dans une collectivité autochtone.

Le budget prévoit également 60 millions de dollars sur cinq ans pour bâtir GéoConnexions afin que notre pays demeure à la fine pointe des levés cartographiques et de leurs applications. Cette initiative présente un énorme potentiel pour toute une gamme d'industries et de services, y compris les opérations de recherche et de sauvetage, l'agriculture, les ressources naturelles et nos efforts pour composer avec les changements climatiques

La commercialisation du savoir

Monsieur le Président, en matière de création d'emplois à valeur ajoutée, nous devons accélérer l'avancement des technologies innovatrices dans tous les secteurs de l'économie.

Les Réseaux de centres d'excellence ont connu beaucoup de succès. Ils relient maintenant plus de 900 chercheurs de 60 universités à plus de 400 entreprises au Canada.

Le présent budget augmente leurs fonds de 30 millions de dollars par année, soit une hausse de plus de 60 %.

Les nouveaux crédits que nous annonçons devraient appuyer la création de jusqu'à huit nouveaux Réseaux de centres d'excellence dans des domaines comme la technologie de l'information et les sciences moléculaires.

En 1996, nous avons lancé Partenariat technologique Canada afin d'aider l'industrie à transformer des idées prometteuses en des succès commerciaux. Ces investissements ciblent l'aérospatiale, les technologies environnementales et les technologies clés comme la fabrication et les matériaux de pointe.

Nous annonçons aujourd'hui que le budget de Partenariat technologique Canada sera haussé de 50 millions de dollars par année.

Nous accordons également 50 millions de dollars à la Banque de développement du Canada, pour qu'elle puisse accorder davantage de prêts aux petites et moyennes entreprises exportatrices dans des domaines fondés sur le savoir – entreprises qui autrement éprouveraient des difficultés à obtenir des capitaux.

En résumé, les mesures que nous annonçons aujourd'hui, au delà de la recherche en santé, représentent des ressources additionnelles totalisant 1,8 milliard de dollars, pour le reste du présent exercice et les trois suivants pour le savoir, l'innovation et l'aide aux programmes d'emploi.

Ces investissements visent tous le même objectif global : fournir aux Canadiens une économie plus diversifiée, plus innovatrice dans laquelle atteindre leurs buts.

En réalité, tant que nous dépendrons autant des idées mises au point par d'autres pays, toute notre économie demeurera à la merci de ces pays. Si nous voulons un secteur privé plus solide et à plus grande valeur ajoutée, il nous faut absolument devenir nous-mêmes une source de savoir et faire preuve d'une plus grande innovation.

Notre pays doit devenir un chef de file de la transformation des idées en emplois à valeur ajoutée pour l'avenir – dans le Canada rural et urbain – dans tous les domaines et partout. Notre pays doit être en quête d'excellence. C'est ainsi que nous pourrions hausser le niveau et la qualité de vie de tous les Canadiens au XXI^e siècle.

Réduire le fardeau fiscal des Canadiens

J'aborderai maintenant le volet suivant de notre plan, la réduction des impôts, qui représente également une partie de la stratégie de productivité.

Monsieur le Président, nous voulons réduire les impôts, de façon aussi rapide et aussi générale que possible.

Comme nous l'avons démontré l'an dernier, maintenant que le budget est équilibré, nous réduirons bel et bien les impôts, et ce, dans chaque budget, tout en évitant de mettre en péril la santé financière du pays ou la sécurité de notre société.

Notre objectif et notre engagement consistent à faire en sorte que les Canadiens conservent une plus grande part de l'argent qu'ils gagnent. Après tout, il s'agit du fruit de leur travail. Et c'est leur argent.

Les principes de notre politique fiscale sont clairs.

Premièrement, notre régime fiscal doit être équitable. Les réductions d'impôt doivent bénéficier avant tout à ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire aux Canadiens à revenu faible et moyen.

Deuxièmement, les allègements fiscaux d'application générale doivent d'abord viser l'impôt sur le revenu des particuliers. C'est à ce chapitre que le fardeau est le plus lourd et que l'impôt des Canadiens s'écarte le plus de celui de certains pays.

Enfin, en raison de la lourdeur de notre dette, les allègements fiscaux d'application générale ne doivent pas être financés par des emprunts.

Nous voulons que les réductions d'impôt soient non pas temporaires, mais permanentes. Rien ne saurait être plus irresponsable que d'accorder un allègement d'impôt structurel une année pour ensuite l'annuler l'année suivante parce que les finances publiques sont de nouveau en situation déficitaire.

Monsieur le Président, dans notre dernier budget, l'élimination du déficit étant enfin chose faite, nous avons pu instaurer une réduction d'impôt générale pour les Canadiens à revenu faible et moyen.

Nous avons dit, à cette époque, que nous allions bonifier ces mesures dans le cadre des budgets ultérieurs selon les ressources disponibles et que, dès que nous pourrions nous le permettre, les réductions d'impôt seraient élargies et accrues. Dans ce budget-ci, nous donnons suite à cet engagement sur la base des initiatives lancées l'an dernier.

Tout d'abord, les crédits d'impôt personnels font en sorte qu'un contribuable ne paie aucun impôt sur un revenu de base. Ces crédits rendent le régime fiscal plus équitable.

L'an dernier, nous avons haussé, de 500 \$ pour les célibataires et de 1 000 \$ pour les couples et les familles, le montant qui peut être gagné sans devoir payer un sou d'impôt.

Dans une première étape, cette mesure visait les Canadiens à faible revenu. Le montant du crédit commençait à diminuer progressivement lorsque le revenu atteignait 8 000 \$ et tombait à zéro lorsque le revenu atteignait 20 000 \$.

Dans le présent budget, cet allègement d'impôt sera accordé à tous les contribuables à compter du 1^{er} juillet 1999.

Ensuite, toujours à compter du 1^{er} juillet, le montant que les Canadiens pourront gagner en franchise d'impôt sera haussé de 175 \$.

Si on compare à ce qui prévalait avant le budget de 1998, tous les Canadiens pourront désormais, grâce à ces mesures, gagner 675 \$ de plus sans devoir payer d'impôt.

Cela fait plus que compenser l'effet de l'inflation sur les crédits personnels de base depuis 1992.

Même si tous les contribuables bénéficieront de ces mesures, ce sont surtout les Canadiens à revenu faible et modeste qui en profiteront.

Ainsi, grâce aux mesures du budget de l'an dernier, 400 000 Canadiens à faible revenu ne paient plus d'impôt sur le revenu. La mesure que je viens d'annoncer permettra à 200 000 autres Canadiens d'en faire autant.

Monsieur le Président, en 1986, le gouvernement précédent avait instauré une surtaxe générale de 3 % – c'est-à-dire, un impôt sur l'impôt – pour appuyer la réduction du déficit.

L'an dernier, le budget étant équilibré, nous avons éliminé cette surtaxe pour les contribuables gagnant moins de 50 000 \$, et nous l'avons réduite pour ceux dont le revenu s'établissait entre 50 000 \$ et 65 000 \$.

Cette année, nous bouclons le travail. À compter du 1^{er} juillet, la surtaxe de 3 % sera éliminée pour tous les contribuables canadiens.

Monsieur le Président, nous aidons certes les Canadiens à faible revenu en allégeant leur fardeau fiscal. Mais nous pouvons venir en aide aux familles de bien d'autres façons, et nous le faisons.

Avec la mise en place du Régime national de prestations pour enfants, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont lancé une importante initiative conjointe pour venir en aide aux

familles et atténuer la pauvreté chez les enfants. Le but est de faire en sorte que la situation des enfants de ce pays s'améliore lorsque leurs parents entrent sur le marché du travail.

En 1997, nous avons annoncé la première contribution fédérale à cette initiative nationale, c'est-à-dire une somme de 850 millions de dollars dont le versement a commencé en juillet dernier, pour accroître l'aide financière dont bénéficient plus de deux millions d'enfants et leurs familles.

Dans le budget de 1998, nous avons annoncé une nouvelle contribution de 850 millions de dollars, après consultations auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Ces discussions ont débouché sur une entente. Nous annonçons donc que le montant de la Prestation fiscale canadienne pour enfants versée aux familles à faible revenu sera majoré de 350 \$ par enfant. Cela se fera en deux étapes, le 1^{er} juillet 1999 et le 1^{er} juillet 2000.

Cela signifie, par exemple, qu'une famille de deux enfants ayant un revenu de 20 000 \$ verra le montant de sa prestation grimper de 700 \$, pour un total de 3 750 \$ par année.

Au total, nos deux budgets précédents ont consacré 1,7 milliard de dollars aux enfants des familles à faible revenu.

Monsieur le Président, afin de poursuivre sur cette lancée, nous annonçons aujourd'hui que 300 millions de dollars de plus seront affectés à l'amélioration de la Prestation fiscale canadienne pour enfants, pour les familles à revenu modeste et moyen.

Par conséquent, 100 000 familles de plus seront admissibles à toute ou à une partie de la prestation de base.

Permettez-moi d'illustrer les répercussions des budgets de 1998 et de 1999 sur les familles canadiennes types.

Voyons le cas d'une famille à revenu moyen type, composée de quatre personnes dont deux gagnent un revenu totalisant 50 000 \$.

Cette famille a bénéficié d'une réduction d'impôt de 183 \$ grâce au budget de 1998. En vertu du présent budget, elle recevra 373 \$ de plus, soit 189 \$ en crédits supplémentaires et 184 \$ grâce à la bonification de la Prestation fiscale canadienne pour enfants.

Si l'on combine l'effet du budget de l'an dernier et de celui de cette année, ces familles disposeront de 556 \$ de plus, ce qui représente une économie d'impôt fédéral net de 15 % et ne comprend aucune réduction consécutive en impôt provincial.

Monsieur le Président, voyons maintenant le cas d'une famille de quatre personnes, dont une seule touche un revenu de 30 000 \$. Cette famille avait bénéficié d'une réduction d'impôt de 145 \$ dans le budget de 1998.

Grâce au budget d'aujourd'hui, cette famille recevra 353 \$ de plus, soit 169 \$ en vertu de l'augmentation des crédits d'impôt personnels et 184 \$ provenant de la bonification de la Prestation fiscale canadienne pour enfants.

En fait, si l'on tient compte du crédit pour TPS, les mesures contenues dans le présent budget et dans celui de l'an dernier font en sorte que cette famille ne paiera plus aucun impôt fédéral net sur le revenu.

Avant d'aborder le thème suivant, permettez-moi de résumer l'effet combiné des mesures fiscales que je viens de décrire.

- Les réductions d'impôt totaliseront 16,5 milliards de dollars sur trois ans, dont 7,7 milliards de dollars découlent des mesures prises dans ce budget. Pour les deux budgets ensemble, il s'agit d'un allègement fiscal de 3,9 milliards de dollars en 1900-2000, de 6 milliards en 2000-2001 et de 6,6 milliards en 2001-2002.

- Les Canadiens à revenu faible et modeste et leur famille en seront les principaux bénéficiaires. Par rapport à la situation d'avant le budget de 1998, 600 000 contribuables de plus, dont 200 000 grâce au budget de cette année, ne paieront plus aucun impôt fédéral sur le revenu.

- Enfin, les 15 millions de contribuables canadiens bénéficieront tous d'une réduction d'impôt.

En outre, sous l'effet de la réduction des cotisations d'assurance-emploi annoncée en décembre, les employeurs et leurs employés versent maintenant 1,1 milliard de dollars de moins en cotisations d'assurance-emploi. Par rapport aux taux de cotisation qui prévalaient en 1994, les employeurs et les employés versent maintenant 3,5 milliards de dollars de moins.

Monsieur le Président, les mesures fiscales que nous annonçons aujourd'hui sont importantes et elles sont équitables.

Mais elles ne s'arrêtent pas ici.

Je serai donc précis : à mesure que des ressources deviendront disponibles, le fardeau fiscal des particuliers, au Canada, continuera d'être allégé.

Il en sera ainsi année après année, chaque budget s'appuyant sur les progrès réalisés antérieurement.

Vers un nouveau siècle pour le Canada

Monsieur le Président, les mesures que nous annonçons aujourd'hui constituent une autre étape dans la réalisation d'un plan à trois volets dont l'exécution s'est amorcée en 1994.

Premièrement, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, le déficit et la dette augmentaient de façon implacable. Les finances publiques avaient déraillé. Notre réponse a été immédiate. Nous avons d'abord réduit le déficit, pour ensuite l'éliminer. Puis, dans le dernier budget, nous avons commencé à réduire le fardeau de la dette.

Deuxièmement, dans ce budget, nous avons pris des mesures pour accroître la confiance des Canadiens dans leur système de santé et nous avons renforcé les bases d'une économie novatrice et productive.

Troisièmement, nous avons dit dès le départ que l'allègement du fardeau fiscal des Canadiens était une priorité de tous les instants. Nous avons agi en ce sens, à mesure que notre situation financière s'améliorait, visant d'abord ceux dont les moyens étaient les plus modestes.

Et dans ce budget, chaque contribuable canadien se voit accorder un allègement fiscal.

Des déficits perpétuellement en hausse à un budget équilibré, d'un fardeau d'endettement toujours plus lourd à une dette à la baisse, des compressions pénibles aux nouveaux investissements dont nous avons besoin, d'un fardeau fiscal qui ne cessait d'augmenter jusqu'à ce que maintenant il diminue...

Voilà à quoi se résume ce budget.

Si on regarde l'avenir, il y a deux dangers qu'un gouvernement responsable doit éviter.

Premièrement, un gouvernement qui prétend faire tout pour tous est, en fin de compte, un gouvernement qui ne fera rien pour personne.

Le gouvernement doit concentrer ces efforts dans les domaines où il peut faire la différence. C'est ce que nous avons fait, et c'est ce que nous continuerons de faire.

D'un autre côté, le deuxième danger serait d'être un gouvernement qui concentre tous ses efforts sur un seul et unique enjeu, laissant les autres problèmes urgents s'aggraver.

Nous ne devons jamais devenir le gouvernement d'un seul enjeu.

Si nous devons miser seulement sur de nouvelles dépenses en faisant abstraction de tout le reste, nous retournerions à l'ère des déficits. Si nous devons miser seulement sur les réductions d'impôt, nous serions incapables de combler les autres besoins essentiels des Canadiens. Si nous devons chercher seulement à réduire la dette, notre situation financière serait peut-être meilleure, mais ce serait au détriment de tout le reste.

Il ne faut jamais perdre de vue la nécessité d'une approche équilibrée. Car les besoins sociaux et économiques d'une nation sont indissociables. Ils ne sont pas divergents. Le fait de les combler tous de façon équilibrée est la clé du mieux être – et de la prospérité – de notre pays.

Monsieur le Président, c'est au seuil d'un siècle nouveau que nous affirmons avec confiance qu'une ère nouvelle s'ouvre devant nous.

Nous laissons derrière nous l'époque des gouvernements qui promettaient ce qu'ils ne pouvaient se permettre, et se permettaient ce qu'ils ne pouvaient se payer.

Nous disposons aujourd'hui d'une liberté permettant de bâtir notre propre avenir, liberté que nous n'avons pas connue depuis bien longtemps.

Monsieur le Président, au début de ce siècle, Sir Wilfrid Laurier a parlé de nos perspectives comme peuple. Il disait que le XX^e siècle serait celui du Canada.

Certains ont haussé les épaules, citant en exemple les grandes puissances, les grands empires et les grandes conquêtes. Ils lui donnaient tort.

Eh bien, Monsieur le Président, Laurier avait raison.

Non pas sur le plan de la puissance, mais sur celui de notre qualité de vie. Non pas sur le plan de l'une des valeurs que nous avons adoptées, mais sur celui des nombreuses valeurs que nous avons défendues ensemble. La valeur de la tolérance. La valeur de l'équité. La valeur du travail collectif, sans parler de la paix dont nous bénéficions et de l'ouverture que nous manifestons.

Nous avons aujourd'hui l'occasion d'entrevoir notre avenir dans la perspective de Laurier, et de bâtir un pays qui refuse de se fixer des limites.

Il y a tellement de choses que nous devons continuer de bâtir. Il reste encore tellement de choses à accomplir.

Nous devons éliminer des obstacles – attribuables à des circonstances ou à un quelconque privilège – et nous devons édifier des ponts que nous pourrions tous traverser ensemble.

L'histoire de ce siècle tire peut-être à sa fin. Mais ce n'est pas le cas de l'histoire de ce pays, qui elle, continue.

Nous devons chercher à forger une nouvelle alliance – un marché libre et une société juste qui soient complémentaires.

Il est temps de concrétiser un nouveau rêve national – un rêve qui plonge ses racines dans le bon sens des Canadiens et dans le sens du bien commun.

Il est temps de rêver au jour où nous aurons entièrement relevé le défi d'une population vieillissante, fait honneur à nos obligations envers nos jeunes et pris nos responsabilités à l'égard de la nature – notre environnement. Il est temps de prendre dès maintenant les mesures qui nous rapprocheront de ce jour.

Certains diront peut-être que ce projet est trop ambitieux. Nous, nous disons qu'aucune ambition n'est hors de portée de ce pays.

Alors, unissons nos efforts – nous tous – et engageons-nous à poursuivre un objectif commun : celui de tout faire en notre pouvoir aujourd'hui pour que les générations de demain puissent dire non seulement que le Canada appartient au XXI^e siècle, mais que le XXI^e siècle appartient au Canada.